

L' /i/n/i/t/i/a/t/i/v/e

Pour une stratégie ambitieuse et volontariste d'accueil des étudiantes et étudiants internationaux

La construction d'une stratégie internationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche concerne les étudiantes et étudiants comme les personnels des établissements, elle s'applique aussi bien à la mobilité « entrante » que « sortante ». Faisant suite à une sollicitation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette note se concentre sur une seule de ces dimensions : l'accueil des étudiantes et étudiants internationaux en France.

En la matière, sans naïveté et avec humanisme, il faut savoir regarder les chiffres en face : selon le ministère de l'intérieur¹, en 2024, la migration concerne les étudiantes et étudiants bien avant les demandeurs d'asile ou les migrants dits « économiques »². L'enjeu est donc majeur et L'initiative affirme que ces étudiantes et étudiants internationaux sont une chance pour notre pays, qu'ils repartent ou restent en France à la fin de leurs études. Celles et ceux qui repartent dans leur pays sont nos meilleurs ambassadeurs. Ils portent nos valeurs et la « diplomatie académique » passe aussi par eux. D'autres choisissent de rester en France, ce dont il faut se réjouir. Notre pays s'enrichit de leurs compétences et de la diversité de leurs expériences. En outre, ils

¹ <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Les-chiffres-de-l-immigration-en-France/Sejour>

² Les étudiants représentent 32% des primo-délivrances de titres de séjour, les demandeurs d'asile 16% et les migrants dits « économiques » 17 %.

viennent renforcer la population active répondant ainsi à un besoin réel face à la baisse démographique et aux enjeux attachés à l'évolution de notre système de retraite notamment.

L'initiative propose donc de construire une stratégie ambitieuse et volontariste pour accueillir les étudiantes et étudiants internationaux et favoriser leur réussite. Une telle stratégie ne sera efficace que si elle s'appuie sur la réalité des besoins (2), ce qui suppose au préalable de s'accorder sur un socle commun reposant sur des chiffres et des objectifs précis ainsi que des valeurs communes, loin des idées reçues (1).

1. S'accorder sur un socle commun pour asseoir une vision partagée de la situation et se départir des idées reçues

Nous affirmons que **réduire une stratégie à l'idée d'attirer les talents nous priverait de nombreux talents !** Tout d'abord, du fait de notre mission même, nous devons « créer » des talents tout autant que nous les attirons. C'est ce que nous visons au quotidien pour tous nos étudiantes et étudiants, qu'ils soient français ou internationaux et quel que soit leur niveau d'étude. Ensuite, et en conséquence, il nous paraît contreproductif de limiter l'accueil des étudiantes et étudiants internationaux à celles et ceux qui ont déjà d'excellents résultats dans leurs pays et se destinent aux plus hauts niveaux d'études (master, diplôme d'ingénieur, doctorat). Nous avons tous vu des étudiantes et étudiants internationaux révéler leur potentiel au cours de leurs formations. Par ailleurs, notre pays comme leur pays d'origine a besoin de compétences diverses et variées afin de répondre aux besoins de la société, pas seulement de cadres et d'ingénieurs.

Au-delà même de la connotation négative de cette formulation trop souvent utilisée, **nous contestons l'idée même de « mobilité subie »**. Nous ne subissons pas ces mobilités qui interviennent en dehors de tout accord préalable avec l'établissement d'origine de l'étudiant. « Non encadrées » a priori, elles sont en réalité maîtrisées, notamment via Campus France³.

Il faut en outre rappeler que **nous ne souffrons pas, globalement, d'un déficit d'attractivité, bien au contraire**. Le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux dans les universités françaises a progressé de 8% entre 2017 et 2022

³ Nous choisissons d'ouvrir, ou non, certaines disciplines ou diplômes aux candidatures individuelles internationales.

selon les derniers chiffres de campus France⁴. En 2022-2023, « près des deux tiers des effectifs étrangers étaient inscrits dans les universités (64%) : l'université reste le principal pôle d'attractivité de l'enseignement supérieur français avec des effectifs 4,5 fois plus importants que les écoles de commerce et près de 9 fois ceux des écoles d'ingénieurs ». Cela se confirme au plus haut niveau d'étude : en France 37% des doctorantes et doctorants sont d'origine étrangère, ce qui nous place au 4^e rang mondial dans la liste des pays d'accueil de la mobilité doctorante internationale. Les doctorantes et doctorants internationaux contribuent ainsi de façon importante à la dynamique de recherche des universités françaises et à la production de connaissances.

Pour autant, même si notre pays reste globalement attractif, **certains chiffres doivent nous alerter**. Toujours selon campus France, « si les étudiants étrangers sont de plus en plus nombreux à s'inscrire en licence (+4% en un an), les effectifs de master et de doctorat sont en baisse ». Plus précisément, le pourcentage de doctorantes et doctorants internationaux inscrits à l'université en France a baissé de 15% en cinq ans, représentant en 2022 5 % de la part mondiale des doctorantes et doctorants internationaux, bien en deçà de celle de l'Angleterre (10 %) et de l'Allemagne (10 %), selon les chiffres du rapport de la Cour des Comptes⁵. Par ailleurs, on constate une **faible diversité de l'origine géographique** de nos étudiantes et étudiants internationaux, tout particulièrement en doctorat. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient constituent la première zone d'origine des étudiantes et étudiants internationaux, suivie de l'Europe. « L'Asie, regroupée avec l'Océanie, n'est que la troisième zone d'origine des doctorants mobiles en France, alors qu'elle est la principale origine dans les autres grands pays d'accueil des mobilités doctorales (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne) »⁶.

Forts de ces éléments, nous pouvons avancer quelques propositions concrètes.

⁴ La mobilité étudiante dans le monde, avril 2024 (<https://chiffrescles2024.campusfrance.org>). Tous les chiffres cités par la suite sont issus de ce document.

⁵ Rapport public de la Cour de Comptes, Une évaluation de l'attractivité de l'enseignement supérieur français pour les étudiants internationaux, Mars 2025.

⁶ Campus France, précité.

2. Construire une stratégie ancrée dans la réalité

Nous proposons de construire une stratégie qui vise à la fois à **mieux accueillir les** étudiantes et étudiants **internationaux** et à **diversifier leur origine géographique** pour accroître notre rayonnement et nous enrichir de cultures variées.

Pour cela, nous proposons de déployer diverses actions :

- Soutenir toujours et encore les **alliances européennes** pour accueillir plus d'étudiantes et étudiants issus des États membres et contribuer à construire une Europe forte, incarnée par ses citoyennes et citoyens. Les accompagner également pour créer des programmes de formation conjoints internationaux d'excellence, en particulier au niveau master et doctorat, en mobilisant des fonds européens (Erasmus+ Mundus ou Cofunds) ;
- Afin de renforcer l'attractivité et l'inclusion, il faudrait intégrer une offre plus importante de **cours en anglais**, plus accessibles à de nombreuses étudiantes et étudiants internationaux (en mobilité Erasmus ou diplômante), tout en favorisant le multilinguisme dans nos établissements grâce au développement des cours de français langue étrangère et au déploiement des outils de traduction instantanée fiables et ouverts, grâce à l'IA ;
- Pérenniser des dispositifs mis en place dans le cadre de France 2030 (appel à projets SFRI) pour accorder plus de bourses de mobilité à des étudiantes et étudiants internationaux en **master et doctorat** ;
- Assouplir les conditions de conclusion des **contrats doctoraux** en cas de cotutelle internationale de thèse, notamment s'agissant de la durée du financement figée à 3 ans alors que cela ne correspond pas forcément aux normes des autres pays impliqués ;
- Créer un dispositif de financement de **post-doctorats internationaux** pour bénéficier des compétences de jeunes docteurs dans des domaines variés ;
- D'une manière générale, **accompagner davantage encore l'accueil** des étudiantes et étudiants internationaux (guichet unique en préfecture, procédures simplifiées auprès des CROUS et de la CAF...) et **simplifier le renouvellement des titres de séjour** en cours de cursus universitaire pour dispenser les étudiantes et étudiants d'un stress inutile. Cela implique de poursuivre le travail engagé dans la dynamique du label « bienvenu en France », dans une logique d'amélioration continue. Ce point est crucial, la

qualité de l'accueil et du séjour étant déterminante pour nos étudiantes et étudiants ;

- Déployer une **politique globale de lutte contre la précarité** qui profite à tous les étudiants et étudiantes, quelle que soit leur nationalité. S'agissant des étudiantes et étudiants internationaux leur permettre de bénéficier d'un permis de travail pour un volume d'heure limité et compatible avec leurs études permettrait d'assurer leur subsistance plus facilement ;
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement des étudiantes et étudiants **internationaux en situation d'échec** pour faciliter leur retour dans leur pays et éviter les cas de « migration déguisée » ;
- **Abandonner le dispositif imposant aux universités de limiter à 10% le nombre d'étudiantes et étudiants bénéficiant de dispositifs d'exonération des droits d'inscription.** Ce seuil, qui s'applique aux seules universités et pas aux CPGE ou BTS par exemple, mêle la situation des étudiantes et étudiants nationaux et internationaux, nie l'autonomie des établissements et paraît dépourvu de sens sur un plan stratégique.

Par ailleurs, L'initiative souhaite attirer l'attention sur le cas particulier des **étudiantes et étudiants en exil** et s'associe au plaidoyer présenté par l'université de Lille et le réseau MENS en 2024 ainsi qu'à la proposition de création d'un statut propre à ces étudiants.

En conclusion, L'initiative plaide pour une approche humaniste et constructive de l'accueil des étudiantes et étudiants internationaux, déconnectée de toute idéologie, considérant que l'on ne peut pousser nos étudiantes et étudiants à vivre une expérience internationale sans revendiquer avec la même force la pertinence d'accueillir en France des étudiants internationaux.

L'initiative

16 juillet 2025